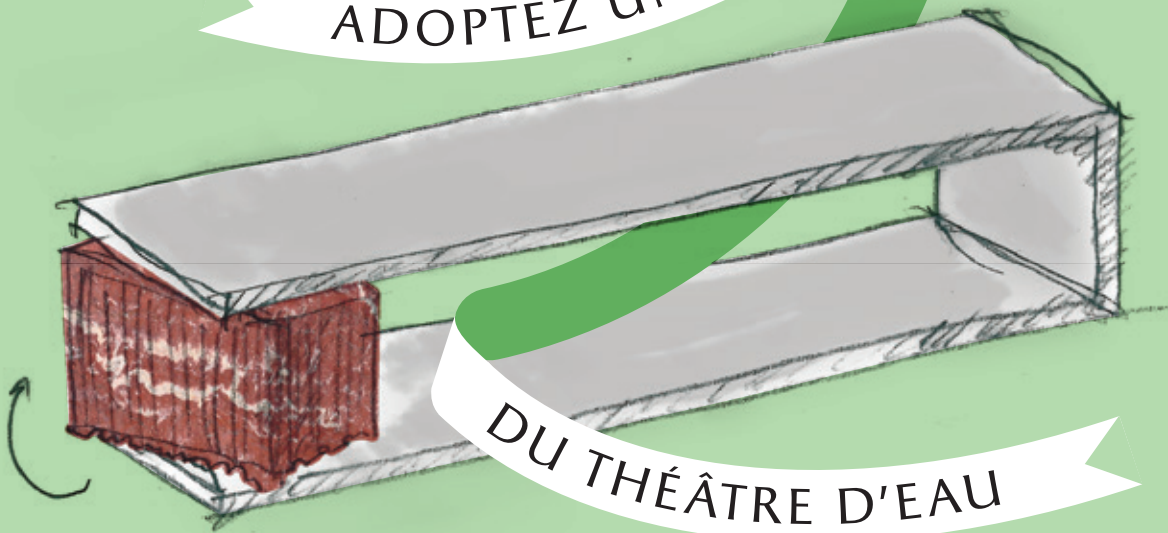


ADOPTEZ UN BANC



DU THÉÂTRE D'EAU



CHÂTEAU DE VERSAILLES

LA CRÉATION AU CŒUR DE VERSAILLES

LE BOSQUET

DU THÉÂTRE D'EAU RETROUVÉ



Créé par André Le Nôtre entre 1671 et 1674, le bosquet du Théâtre d'Eau était à l'origine composé d'une multitude de fontaines dont les effets d'eau jouaient avec les architectures végétales et les treillages. Pour redonner vie à cet espace complètement détruit en 1775, le château de Versailles a fait le choix de la création contemporaine avec l'idée que les jardins pourraient

faire harmonieusement coexister les états anciens du paysage avec des créations d'aujourd'hui, respectueuses de l'esprit des lieux. À la suite d'un concours international, le projet du paysagiste Louis Benech animé des sculptures fontaines de Jean-Michel Othoniel a été retenu, marquant une nouvelle étape dans la restauration des jardins de Versailles.

*« Pour les bancs du bosquet, je souhaitais quelque chose de simple et moderne. J'ai fait un croquis et choisi d'associer un matériau traditionnel à un matériau ultra contemporain. Je me suis donc servi d'un marbre très présent à Versailles, de couleur rose provenant du Languedoc. Je voulais un matériau noble et utilisé depuis toujours à Versailles. Je l'ai associé au ductal, un matériau composé de béton fibré. » Louis Benech*





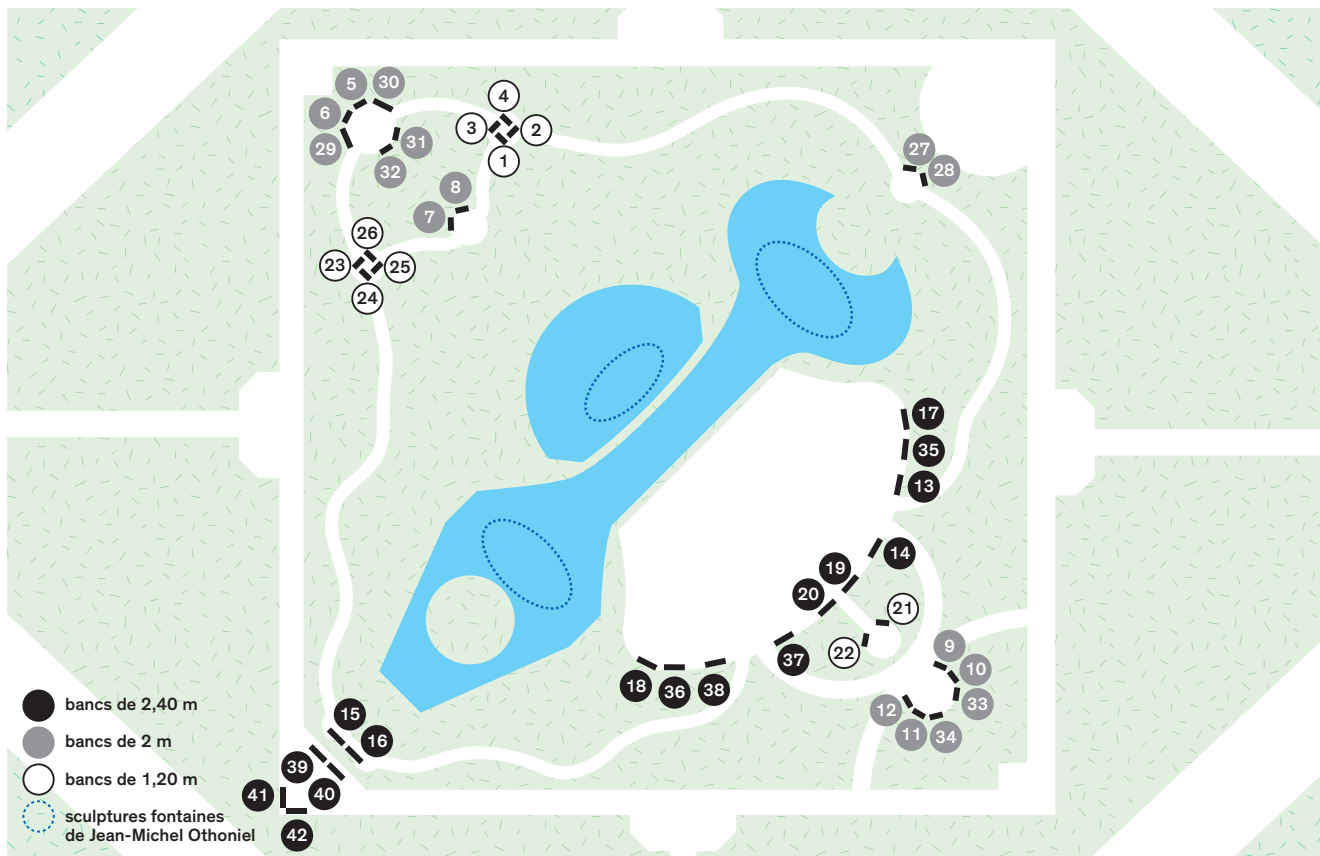
## Le Théâtre d'Eau par Louis Benech et Jean-Michel Othoniel

En orfèvre du paysage, Louis Benech inscrit sa création dans la lignée de Le Nôtre, le célèbre jardinier du Roi-Soleil, en réinterprétant le théâtre de verdure voulu par Louis XIV.

Les sculptures fontaines imaginées par Jean-Michel Othoniel, arabesques de perles dorées évoquant l'art de la danse si cher à Louis XIV, baignent

dans une clairière d'eau et de lumière et s'offrent au regard des promeneurs. En parfaite harmonie avec la magnificence du passé, la création du jardin fait entrer le bosquet du Théâtre d'Eau dans cette histoire en perpétuel renouvellement qui fait la magie de Versailles.





PLAN D'IMPLANTATION DES BANCS DANS LE BOSQUET DU THÉÂTRE D'EAU

LES BANCS,

UNE HALTE ET UN REGARD SUR L'ÉCRIN DE VERDURE

DU THÉÂTRE D'EAU



## Le banc du Théâtre d'Eau, entre classicisme et modernité

Le banc *Versailles XXI*, aux formes simples et épurées, constitue tout à la fois un hommage au passé et une célébration du présent. C'est avec cette idée que Louis Benech l'a dessiné, faisant se rencontrer les époques et

les styles. L'assise, très contemporaine, en béton gris d'une grande finesse, répond au pied cannelé taillé dans un marbre rouge du Languedoc, en référence au classicisme de Versailles.

*« En redessinant le bosquet du Théâtre d'Eau, j'ai tout de suite imaginé un banc, Versailles XXI, créé spécifiquement pour le lieu. Ce bosquet étant ouvert à tous, en permanence, l'idée était d'offrir au visiteur, au promeneur, une halte sereine. Les bancs font partie intégrante du projet et leur emplacement a été pensé pour offrir à celui qui s'y assoit différents points de vue sur le jardin. Au détour d'un chemin, au bord du bassin, au pied d'un arbre... chaque banc permet au visiteur de découvrir un cadrage spécifique sur le jardin et les fontaines. »*

Louis Benech

Une plaque mentionnant votre nom ou celui de la personne de votre choix, sera posée au pied de chaque banc adopté.



## COMMENT ADOPTER UN BANC ?

### Choisissez votre banc

Le banc *Versailles XXI* se décline en trois dimensions : 1 mètre 20, 2 mètres ou 2 mètres 40.

## QUEL EST LE COÛT D'UNE ADOPTION ?

L'adoption d'un banc s'élève à 4 500 €, 5 600 €, 6 700 €, en fonction de la taille souhaitée. Cette adoption donne lieu à une réduction d'impôt de 66% si vous êtes un particulier, et de 60% du montant de votre don si vous êtes une entreprise.

## EN REMERCIEMENT DE VOTRE DON

### VOUS ÊTES UN PARTICULIER

#### Mention

Le nom du particulier ou de la personne à qui l'adoption est dédiée figure sur la plaque posée au pied de chaque banc.

#### Droits photographiques

Le mécène a la possibilité d'utiliser, libres de droits, les photographies du banc « adopté » dans le décor de Versailles, pour réaliser ses cartes de vœux.

#### Carte d'abonnement

« Un an à Versailles » La carte d'abonnement « Un an à Versailles » permettant un accès illimité au Château pendant un an est offerte aux particuliers participant à la campagne.

#### Invitation à la réception en l'honneur des mécènes des jardins de Versailles

Vous retrouverez tous les acteurs des campagnes, mécènes, paysagistes, restaurateurs, jardiniers, artistes et conservateurs, lors de la Fête des Jardins, organisée régulièrement au Château.

### VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

#### Mention

Le nom de l'entreprise figure sur la plaque posée au pied de chaque banc.

#### Droits photographiques

Le mécène a la possibilité d'utiliser, libres de droits, les photographies du banc « adopté » dans le décor de Versailles pour sa communication autour de l'opération de mécénat et pour sa communication institutionnelle (rapports d'activités, cartes de vœux...).



#### Carte d'abonnement « Un an à Versailles »

La carte d'abonnement « Un an à Versailles » permettant un accès illimité au Château pendant un an peut être donnée aux entreprises mécènes dans le cadre de leurs contreparties.

#### Laissez-passer

L'entreprise mécène bénéficie de la mise à disposition gratuite de laissez-passer pour la visite du château et du domaine de Versailles aux heures d'ouverture au public.

#### Mise à disposition d'espaces

L'entreprise mécène bénéficie de la mise à disposition gratuite d'espaces du Château pour l'organisation de manifestations de relations publiques (visites privées en dehors des heures d'ouverture au public, cocktails, dîners).

*Les contreparties sont consenties à hauteur de 25% maximum du montant du mécénat.*

#### Invitation à la réception en l'honneur des mécènes des jardins de Versailles

Vous retrouverez tous les acteurs des campagnes, mécènes, paysagistes, restaurateurs, jardiniers, artistes et conservateurs, lors de la Fête des Jardins, organisée régulièrement au Château.

**Contactez le service mécénat :** Serena Gavazzi et Caroline Picard  
Par téléphone : +33 (0)1 30 83 77 04 / 84 49,  
[serena.gavazzi@chateauversailles.fr](mailto:serena.gavazzi@chateauversailles.fr)